

LE PEUPELEMENT DES COURS D'EAU DE LA CORSE EN POISSONS

Par le Docteur LOUIS ROULE

Professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle

La Provence et les Alpes-Maritimes sont actuellement l'objet, en ce qui concerne la Truite, d'efforts piscicoles persévérants. D'une part, le repeuplement des cours d'eau, dans leurs zones montagneuses, a été entrepris pour la Truite indigène. D'autre part, plusieurs établissements d'élevage de la Truite arc-en-ciel ont été fondés. Aussi m'a-t-il semblé utile d'étudier la Corse à cet égard, les conditions de milieu étant semblables, ou peu différentes

Or, malgré cette similitude, une opposition fort nette s'établit entre les cours d'eau de la Corse et ceux des régions continentales qui lui font face. Ces derniers contiennent, outre la Truite, des représentants parfois fort nombreux de plusieurs espèces appartenant à la famille des Cyprinidés, par exemple le Barbeau (*Barbus meridionalis* Risso), et la Soufie (*Telestes soufia* Risso) ; ils renferment aussi des Anguilles, qui arrivent du large à l'état d'alevins, et les remontent ensuite tout en effectuant leur croissance. Rien de tel dans les eaux corses, qui ne portent que des Truites, en sus des Anguilles montées de la mer. Tout repeuplement de Cyprinidés et autres poissons d'eau douce leur fait défaut, sauf une seule exception, celle d'une Blennie cagnette (*Blennius frater* Asso), qui habite quelques stations isolées, comme elle fait aussi dans notre Midi continental, en Espagne, en Italie.

Il en résulte que la faune ichthyologique des eaux douces de la Corse a un caractère remarquable, limité et unitaire, puisqu'elle se borne à la Truite presque seule. En revanche, elle compense cette parcimonie spécifique par une ample extension. Sauf cas fort rares, tous les cours d'eau de la Corse, qui sont des fleuves côtiers indépendants les uns des autres, renferment des Truites sur la plus grande partie de leur parcours.

On pourrait présumer que l'indépendance de ces fleuves côtiers, leur isolement mutuel, et leur séparation complète par de hautes crêtes montagneuses, aient permis, dans cette ségrégation par bassins hydrographiques distincts, la création de types variés et différents chez l'unique espèce de Poissons qui les fréquente. Il n'en est rien. La Truite de la Corse offre une

remarquable uniformité de dispositions. Elle se rattache aux formes méridionales de l'espèce, décrite sous divers noms, notamment sous celui de *Salmo (Trutta) macrostigma* Dum. Leur taille, petite, est comprise, chez la plupart de celles que l'on pêche, entre 15 et 25 centimètres. Les individus plus volumineux sont rares. Les taches noires, petites et assez espacées, couvrent les flancs jusqu'à un niveau ventral assez bas. La chair est blanche, sans saumonage.

L'absence complète de poissons d'autres sortes impose à cette Truite un régime alimentaire spécial. Elle ne peut trouver autour d'elle, comme proies, que des individus de son espèce, des Batraciens, et des Insectes. L'autopsie stomacale prouve qu'elle en profite largement. Le contenu de l'estomac montre, selon le cas, des Truitelles, des Têtards, des Urodèles du genre Euprocte, et des Insectes fort variés, dont les plus nombreux sont des larves de Phryganides. Les Insectes terrestres tombés à l'eau par accident, et happés comme proies, abondent pendant la plus grande partie de l'année, tellement est serrée la couverture forestière des rives. L'estomac est presque toujours bourré, indiquant par là que la sitèse, ou capacité d'alimentation du cours d'eau, est suffisamment assurée, malgré la privation des espèces de poissons blancs qui, dans les eaux continentales, composent souvent la base de la nutrition.

La reproduction possède, pour s'exercer, des facilités, qui, ailleurs, lui font souvent défaut. Les fleuves côtiers de la Corse, bien que d'une faible étendue, possèdent des affluents nombreux, torrents modestes et ruisselets où, à l'époque de la ponte, les géniteurs s'engagent afin de déposer leurs œufs. Souvent situés dans des lieux inaccessibles, où le braconnage ne saurait s'exercer, la fonction reproductrice s'accomplit sans obstacles, et les alevins grandissent sans trop subir de pertes. Grâce à cette commodité tenant à la topographie du pays et à son riche revêtement forestier, les générations annuelles sont capables, par elles-mêmes, de maintenir le peuplement général à un taux relativement élevé, malgré les destructions opérées par la pêche, et par le cannibalisme de l'espèce. Il en résulte qu'il est superflu d'envisager, pour la Corse, l'appoint d'un repeuplement artificiel complémentaire, le repeuplement naturel étant capable de fournir par lui seul une production s'accordant avec la sitèse moyenne des cours d'eau.

Par contre, s'il est sans doute inutile de prévoir l'efficacité de travaux de repeuplement quant à la Truite indigène sauvage, peut-être conviendrait-il d'envisager la création d'établissements d'élevage de Truites de consommation, à qui les communications rapides avec les grandes villes du littoral continental voisin assureraient aisément des débouchés. Ces établissements manquent encore. Pourtant certaines régions, celle de Corte, celles qui se placent en arrière de Bastia et d'Ajaccio, seraient capables, soit par l'utilisation de sources permanentes, soit par des dérivations de ruisseaux, de se prêter à des aménagements de cette sorte. Une telle industrie mériterait d'être fondée.
